

GB : 2 ans de prison pour le patriote Jordan, pour des messages sur Facebook !

écrit par Jules Ferry | 10 août 2024





Jordan Parlour est le premier à être emprisonné dans le cadre des révoltes anti-immigration qui ont eu lieu au Royaume-Uni depuis les meurtres des fillettes de Southport le 29 juillet.

Il était accusé d'avoir *attisé la haine raciale* sur Facebook en invitant à « *démolir* » un hôtel hébergeant 210 « *demandeurs d'asile* ».



Cet installateur d'enseignes de 28 ans ne pouvait pas descendre lui-même dans la rue en raison d'une fracture du talon !

Mais il a été accusé d'avoir incité les manifestants à s'en prendre à l'hôtel Britannia, près de son domicile à Leeds.



Il a été condamné en express à une peine de prison par **le juge Guy Kearl KC** (photo) de la cour d'assises de Leeds vendredi après-midi, après avoir été placé en détention provisoire mardi.

Jordan Parlour avait plaidé coupable d'avoir « *attisé la haine raciale et d'avoir utilisé des mots menaçants, injurieux ou insultants* ».

Le juge a admis que Parlour n'avait pas participé aux violences mais a déclaré : « *Il ne fait aucun doute que vous avez incité d'autres personnes à le faire, sinon pourquoi publier ces commentaires ?* »

Le juge Kearl a ajouté : « *En prononçant la sentence, je prends en compte les objectifs de la peine, en particulier dans le cas présent, la punition et la dissuasion.* »

« *Comme vous le reconnaissez, cette infraction est si grave qu'une peine de prison immédiate est inévitable.* »

Nicholas Hammond, **l'avocat de la défense**, a déclaré au juge que son client « *ne faisait partie d'aucune activité de groupe visant à inciter à la violence* » et n'était « *affilié* »

à aucun groupe ».

Après le prononcé de la condamnation, **les procureurs ont déclaré que Jordan Parlour « prônait la violence » et que sa peine de prison ultérieure devrait servir de rappel aux autres.**

Rosemary Ainslie, directrice par intérim de la division des crimes spéciaux et de la lutte contre le terrorisme du *Crown Prosecution Service*, a déclaré : **« Je tiens à être absolument claire : les personnes qui pensent pouvoir se cacher derrière leur clavier et attiser la haine raciale devraient y réfléchir à deux fois. »**

« *Jordan Parlour a prôné la violence à travers ses publications en ligne et a mis en danger la sécurité des personnes séjournant et travaillant à l'hôtel* ».

Il n'est pas le seul à être condamné pour des messages sur un réseau social.



Tyle Kay, 26 ans, a également comparu vendredi devant le tribunal de Northampton : **il écope de 38 mois de prison !** Il a été accusé d'avoir publié « *des documents écrits menaçants, abusifs ou insultants, dans le but d'attiser la*

haine raciale ». **Lui aussi est jeté en pâture.**



Richard Williams, 34 ans, de Buckley, Flintshire, **mis au pilori aussi.** Il a publié un message sur sa « *participation à une émeute* » et a partagé un *mème* désobligeant sur les migrants dans un groupe Facebook local dédié aux manifestations, a déclaré le tribunal de Mold. Il a été condamné à **12 semaines de prison.**

La terreur judiciaire s'abat sur les patriotes.

On aurait aimé qu'elle s'exerce contre les vrais criminels, comme les violeurs de fillettes britanniques des gangs

pakistanaïis qui ont pu sévir pendant des années.



Photos publiées par diverses forces de police britanniques et par le *Crown Prosecution Service* de personnes ayant comparu devant un tribunal à la suite des manifestations anti-immigration.

Ils prennent plaisir à exposer les résistants comme s'il

s'agissait de criminels, afin de terroriser le peuple.

Photos : [Dailymail](#)